

# **RECUEIL**

## **des ACTES ADMINISTRATIFS**

**PREFECTURE des COTES d'ARMOR**

**22 NOVEMBRE 2016**

**SPECIAL N° 84 - NOVEMBRE 2016**

La version intégrale du recueil est consultable aux guichets accueil de la  
Préfecture et des sous-préfectures ainsi que sur le site internet de la Préfecture :  
<http://www.cotes-darmor.gouv.fr>

## SOMMAIRE

---

### **22 Préfet**

### **Sous-Préfecture**

### **GUINGAMP**

Arrêté en date du 17 octobre 2016 relatif à la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur

### **DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Arrêté en date du 22 novembre 2016 d'annulation de la fermeture exceptionnelle du service de la publicité foncière de Loudéac les 24 et 25 novembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR

Sous-préfecture de Guingamp

Pôle des relations avec les  
collectivités territoriales

### ARRÊTE DU 17 OCTOBRE 2016

#### **Relatif à la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur**

Le préfet des Côtes-d'Armor  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles R 123-34 et D 123-35 ;

Vu le code des relations entre le public l'administration, et notamment les articles R133-3 à R 133-15 ;

Vu le décret du 10 octobre 2014 portant nomination de M. LAMBERT préfet des Côtes d'Armor ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 août 2016 portant délégation de signature à M. Frédéric LAVIGNE, sous-préfet de Guingamp ;

Vu la décision du 1<sup>er</sup> septembre 2016 désignant M. Dominique REMY, premier conseiller au tribunal administratif de Rennes, en qualité de président de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département des Côtes d'Armor ;

Vu la décision du président du tribunal administratif de Rennes du 1<sup>er</sup> septembre 2016 désignant M. Dominique REMY, premier conseiller au tribunal administratif de Rennes, en qualité de président de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département des Côtes d'Armor ;

Vu le courrier du président du conseil départemental des Côtes-d'Armor du 23 juin 2015 ;

Vu le courrier de l'association départementale des maires du 7 octobre 2014 ;

Vu le courrier du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne du 15 octobre 2014 ;

Sur proposition du secrétaire général de la sous-préfecture de Guingamp ;

## A R R E T E

**Article 1 :** La composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur est fixée comme suit :

**a) Président, désigné par le président du tribunal administratif de Rennes :**

M. Dominique Rémy, premier conseiller ;

**b) Représentants de l'État :**

- un représentant du préfet des Côtes-d'Armor,
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne ou son représentant,
- deux représentants du directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

**c) Membre désigné par l'association départementale des maires :**

- M. Michel DESBOIS, maire de la commune de Saint-Méloir-des-Bois (*membre titulaire*) ; M. Guy GAUTIER, maire de la commune de Plésidy (*membre suppléant*).

**d) Membre désigné par le conseil départemental :**

- M. Romain BOUTRON, conseiller départemental du canton de Loudéac (*membre titulaire*) ; M. Mickaël CHEVALIER, conseiller départemental du canton de Broons (*membre suppléant*).

**e) Membres désignés par le préfet, après avis du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne pour leur qualification en matière de protection de l'environnement :**

- M. Thierry DEREUX, vice-président de l'association Côtes-d'Armor Nature Environnement » ,
- M. Alain SEBILLE, membre de l'association Côtes-d'Armor Nature Environnement » ,

**f) Membre désigné par le préfet, après avis du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne pour assister avec voix consultative, aux délibérations de la commission :**

- M. Jean-Yves LE COULS, commissaire-enquêteur inscrit sur la liste d'aptitude du département du Finistère.

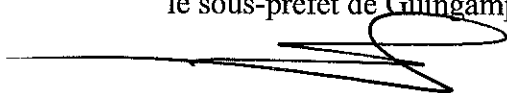
**Article 2 :** Le mandat des membres de la commission désignés au c à f de l'article 1er prend fin à la date du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

**Article 3 :** Le secrétariat de la commission est assuré par le pôle des relations avec les collectivités territoriales de la sous-préfecture de Guingamp.

**Article 4 :** L'arrêté préfectoral du 4 décembre 2015 portant modification de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur est abrogé.

**Article 5 :** Le secrétaire général de la sous-préfecture de Guingamp est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation,  
le sous-préfet de Guingamp



Frédéric LAVIGNE

PREFECTURE DES CÔTES D'ARMOR

**ARRETE**

D'annulation de la fermeture exceptionnelle du service de la publicité foncière de Loudéac  
les 24 et 25 novembre 2016

Le Préfet des Côtes d'Armor  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
et Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles 1 et 3 du décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment ses articles 26 et 43 ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

VU l'avis de M. le Directeur départemental des finances publiques du 21 novembre 2016 ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Côtes d'Armor ;

**- ARRETE -**

**Article 1 :** Le service de la publicité foncière de Loudéac, relevant de la Direction départementale des finances publiques des Côtes d'Armor, sera **ouvert au public les jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2016.**

**Article 2 :** L'article 1 susvisé annule et remplace l'article 2 de l'arrêté du 21 octobre 2016 publié au recueil spécial n°74 d'octobre 2016.

**Article 3 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Côtes d'Armor ;

M. le Directeur départemental des finances publiques des Côtes d'Armor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Côtes d'Armor.

SAINT-BRIEUC, le

22 NOV. 2016

Le Préfet  
Le Secrétaire Général,

Gérard DEROUIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité